

Fiche de procédure

Informations de base	
RPS - Actes d'exécution	2018/2902(RPS)
Procédure rejetée	
Limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride présents dans certains produits	
Sujet 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2902(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
Etape de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/14844